



Edité le : 14/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SI MONTS DU LYONNAIS

180 RUE DE ST-ETIENNE
BP 25
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-782	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2601-15908	N° Prélèvement :	00199475
N° Analyse :	00230857		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG PANISSIERES	Code PSV :	0000000407
Localisation exacte :	ROBINET MITIGEUR CUISINE MAIRIE		
Dept et commune :	42 PANISSIERES		
UGE :	0047 - AEP SI MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	BB	Type Analyse :	SPD01
Nom de l'exploitant :	SUEZ RAA SIEGE	Motif du prélèvement :	CS
	988 CHEMIN PIERRE DREVET		
	CS20152		
	69144 RILLIEUX LA PAPE		
Nom de l'installation :	SI MONTS DU LYONNAIS GRIGNY	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 06/01/2026 à 10h27 Réception au laboratoire le 06/01/2026	Code :	000202
	Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Lydia		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 07/01/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Paramètres de la désinfection</i>								
Bromates	42SPD126	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0	10	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlorates après traitement	42SPD126	< 10	µg/l ClO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	10			#
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés									
Bromoforme	42SPD126	5.3	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20			#
Chloroforme	42SPD126	1.2	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Dibromochlorométhane	42SPD126	6.7	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Dichlorobromométhane	42SPD126	3.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Somme des trihalométhanes	42SPD126	16.70	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		
Composés divers Divers									
Acide trichloroacétique	42SPD126	< 0.5	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			#
Acide dibromoacétique	42SPD126	1.9	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			#
Acide dichloroacétique	42SPD126	0.7	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			#
Acide monochloroacétique	42SPD126	< 1.0	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	1.0			#
Acide monobromoacétique	42SPD126	0.7	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			#
Somme des 5 acides haloacétiques (chloro et bromo)	42SPD126	3.3	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

42SPD126 SOUS PRODUIT DE DESINFECTION (SPD1 CHLORE) (ARS42-2026)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Clément CHATRE
Responsable adjoint de laboratoire

